

Engels politique d'un régime de connaissance sur le droit. la sociologie de G.G.

Commeille 2016

→ Commence par une citatⁿ de Cuzenave [^] "Son engagement qui avait, en le contraignant à l'exil ..." (mon c'est son mon engagement qui l'a contraint à l'exil).

→ Toute production de connaissance est située :

- ds le contexte historique ds lequel elle se réalise
- ds la propre histoire de l'auteur

} merci c'est comme dire que la connaissance est symbolique ça avance pas le travail.

↳ Haha citat = Bachelard.

→ Il existe en effet une difficulté spécifique à y distinguer ce qui est pratique et ce qui peut être science (normal - voir réflexion sur la substance et le symbole).

→ la Nature m[^] du droit est d'établir des degrés de vérité (%). C'est l'inscription politique de cette spécialisation qu'on appelle la sociologie du droit / socio juridique.

→ [^] Engagement en faveur de l'autogestion ouvrière (bof bof).

[^] G.G. pratique un vigoureux militantisme de l'esprit, [^] Belley (bof aussi).

Il veut apporter son concours à l'avènement d'un socialisme autogestionnaire qui résoudrait la crise du capitalisme libéral sans tomber ds l'enfer du totalitarisme → (ça dépend des filtres et un peu totalitaire qd m[^] est = prisme unique d'analyse).

① Hétérodoxie de la sociologie du droit de G.G.

→ La pensée de Gurwitsch avait à l'arrière deux fronts : celui des juristes mais aussi celui des sociologues à travers le positivisme sociologique (1 - Pluralisme = pas de lutte mais convergence - mais =)
2 - Il était lui m[^] positiviste.

→ Pour Alain Hunt, la réf. à l'empirisme de Gurwitsch est une déclaration de foi plus qu'une méthode (normal et honnête : il comprenait pas la méthode)

→ Carbonnier : Gurwitsch et les juristes (1986) ⇒ Gurwitsch avait une ardeur polémique ⇒ caractéristique (pas un exemple que je dois suivre, il faut défroncher le passage par ce pt de vue).

→ ⊕ Ses démonstrations étaient souvent abstraites et ses hypothèses compliquées, interminables, déconcertaient des juristes accoutumés à une vision binaire?

② Une œuvre scientifique qui suggère que le droit ⇒ projet pol.

→ Carbonnier pense que c'est la ~~+~~ de culture qui a fait de G.G. un ex-chef des fac.
↳ Les auteurs font l'hypothèse que c'est sa pensée \hat{m} qui était irrecevable (il aurait troller au lieu de quitter). Idem pour le Goff.
Bellefleur parle de son rejet radical des thèses de l'idéologie juridique.

→ G.G. s'oppose au positivisme de son père Kelsen (US)
→ Il suggère une rupture avec une vision dichotomique/binaire de l'économie normative des sociétés (droit / non droit) ⇒ Sc.th. des parties en profondeur.

→ G qui inspire l'auteur c'est une vision du monde de toute sa complexité ⇒ (NOOOON)
↳ Cela dit il veut détruire le mythe du droit par un autre mythe et ça c'est swag. Or faudrait-il qu'il soit conscient de son mysticisme ad m.

→ En fait il ne fait rien de plus qu'harmoniser les réformes up-down et top-down, (Mais pour être crédible il aurait du s'intéresser aux math et à l'éco).
↳ contre le moule juridique.

→ Finalement il s'inscrit ds une tradition que la pensée sur le droit qui rompt avec la représentation dominante de la égalité. Calars pourquoi ne pas s'intéresser à l'éco (math).

→ Bon cite Dewey dans un peu pardonner ⇒ le droit du D.S. est constitutif de la réalité sociale. C'est ds cette perspective que se place Dewey → Voir Dewey et l'expérience du droit.

③ Une œuvre scientifique sur le droit comme outil d'analyse des transf. contemporaines

- Quirch ont hérité trois vrais formations :
- relativisation de l'état-national avec la globalisation.
 - crise du modèle de régulation top down
 - crise du modèle de représentation.

→ avec des réf. à Dewey et pragmatisme américain.